



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2010

PR-763

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10,
alinéa 6, lettre c), du statut du Grand Théâtre,

arrête:

Article unique. – Le compte rendu du Grand Théâtre de Genève relatif
aux comptes de la saison 2008-2009 incluant le rapport de gestion, les
comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan ainsi que
le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2008 au
30 juin 2009 est approuvé.

Certifié conforme :

La Secrétaire:

Martine Sumi

La Présidente:

Vera Figurek